



# AVEC VOUS POUR NOTRE TERRITOIRE

Synthèse du plan de mandature du  
Conseil départemental de La Réunion  
2021-2028





## AVEC VOUS POUR CRÉER UN VIVRE ENSEMBLE QUI FAVORISE L'INCLUSION DE TOUS ET DE CHACUN

### 1- RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Le renforcement de l'accès aux droits pour tous les Réunionnais passe par l'amélioration de l'accueil de proximité sur les sites du Département, chef de file de l'action sociale. Un programme de modernisation des équipements et de formation des agents y contribuera, en veillant à l'accessibilité des locaux pour les personnes porteuses de handicaps.

Pour faciliter l'accès aux services publics, le Conseil départemental s'engage, aux côtés de l'État et de la Région, à accompagner les usagers, notamment le public âgé, dans la maîtrise des outils numériques. Une astreinte sociale sera également mise en place après la fermeture des services, à 16h00.

Des « caravanes d'accès aux droits » seront régulièrement organisées dans les écarts, afin que les agents du Département aillent au devant des personnes en situation de fragilité sociale. Un dispositif expérimental, « Dalon de quartier », sera également lancé pour aider à l'accomplissement des démarches administratives.

Le Département maintiendra sa participation financière aux centres d'hébergement et d'urgence pour les femmes avec enfants, notamment celles victimes de violences et son implication dans le repérage et l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales.

**Un plan départemental de prévention sera proposé sur plusieurs thématiques : parentalité, violences ordinaires, gestion budgétaire, addictions, obésité, maladies infectieuses... De nouvelles aides et de nouveaux dispositifs seront d'autre part proposés aux bénéficiaires du RSA pour favoriser leur insertion.**

### 2- ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Un site dédié à la parentalité sera créé dans chaque canton. Le Département souhaite notamment renforcer l'accompagnement des parents pendant la grossesse et les premières années de vie de l'enfant. Les porteurs de projets de garde d'enfants seront soutenus, la Protection Maternelle et Infantile sera étoffée et recentrée sur les missions préventives.

De nouvelles actions de lutte contre les violences faites aux enfants seront lancées et de nouveaux moyens engagés dans l'Aide Sociale à l'Enfance. Le plan de recrutement pluriannuel des assistantes familiales permettra de faire face aux nombreux départs à la retraite et à l'augmentation du nombre d'enfants confiés à l'ASE.

**Créé en août 2020, l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance bénéficiera de moyens techniques et humains pour jouer son rôle de coordination des acteurs et de force de proposition.**

## ÉLABORATION DU PLAN DE MANDATURE

50 Conseillers départementaux – 25 binômes constitués d'une femme et d'un homme – ont été élus en juin 2021, dans les 25 cantons de La Réunion. Les élections ont permis un important renouvellement de l'assemblée départementale : 36 conseillers sont nouveaux.

Après le scrutin, il fallait fixer un cap qui engage l'ensemble des élus pour les années à venir. Le Conseil départemental s'est donné pour objectif de construire dans les six mois, avec l'ensemble des groupes politiques, un projet commun à porter sur la durée de la mandature.

Au fil des réflexions et des discussions, dix priorités se sont dessinées, comme autant d'ambitions dans les différents champs d'intervention de la Collectivité. Dans chaque domaine, des objectifs opérationnels ont également été définis, ainsi que des indicateurs pour mesurer l'avancée des actions.

Ce plan est conçu pour évoluer au fil du temps. Il doit pouvoir s'adapter aux difficultés, aux contraintes mais aussi aux opportunités qui ne manqueront pas de survenir d'ici le terme de la présente mandature, en mars 2028.

Chaque année, la mise en œuvre du projet départemental sera étudié pour chacune des dix ambitions affirmées, sous la responsabilité des élus concernés. Cette évaluation régulière et transparente des actions entreprises facilitera le pilotage du plan et pourra conduire à sa réorientation éventuelle.

### Elus jusqu'en 2028

**Les 50 Conseillers départementaux élus en juin 2021 siégeront jusqu'en mars 2028. Leur mandat durera donc 6 ans et 9 mois, au lieu de 6 ans. Le législateur a pris cette décision afin d'éviter une trop grande proximité entre les élections présidentielle et législatives d'avril-mai et de juin 2027 et le renouvellement des Conseils départementaux.**





SOCIAL

### 3- PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Le Département continuera à soutenir le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, tout en menant des actions de prévention de la dépendance afin de favoriser un vieillissement en bonne santé. Il mettra en place un programme de structuration et de professionnalisation de l'aide à domicile et renforcera son soutien aux aidants familiaux.

Afin de mieux loger les publics fragiles, il élargira ses actions de réhabilitation de l'habitat à un plus grand nombre de bénéficiaires. Dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement, dispositif à gestion partenariale, la Collectivité accentuera son accompagnement des ménages éprouvant des difficultés pour accéder à un logement décent et indépendant, ou s'y maintenir.

De même, il renforcera son aide aux publics fragiles souhaitant passer du statut de locataire à celui de propriétaire.

**Dans le domaine de l'accueil familial agréé, les accueillants familiaux seront formés à l'évolution des profils des publics accompagnés. Dans celui de l'offre médico-sociale en direction des personnes âgées et des structures d'hébergement, la création et la rénovation d'EHPAD seront soutenues et la création de places d'accueil avec hébergement pour les personnes handicapées se poursuivra.**



## AVEC VOUS POUR AMENER TOUTES LES GÉNÉRATIONS SUR LE CHEMIN DE LEUR RÉUSSITE

### 4- FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

La politique départementale favorise l'épanouissement, l'enrichissement et l'ouverture des jeunes vers l'extérieur. Ce soutien sera renforcé, notamment en direction des plus fragilisés.

Le Département poursuivra ses actions facilitant l'accès des jeunes aux droits, s'investira aux côtés du rectorat dans l'information des collégiens sur l'orientation et dans la prévention du décrochage scolaire. Un coaching personnalisé sera proposé, en parallèle, aux allocataires du RSA âgés de 25 à 29 ans et la Collectivité proposera aux étudiants en mobilité qui le souhaitent un accompagnement individuel à partir de la rentrée 2022.

L'effort d'équipement numérique des collèves et d'accompagnement des jeunes dans la maîtrise des

usages numériques sera complété par des actions de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation d'internet.

**Le Département souhaite également favoriser l'engagement et la créativité en donnant aux jeunes Réunionnais la possibilité de s'exprimer et de développer leur citoyenneté. Il renforcera son soutien aux actions facultatives dans les collèges et encouragera les jeunes à mener des actions citoyennes dans les associations ou les Sociétés Publiques Locales qu'il finance.**



DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN

### 5 - DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LE SPORT

Pendant la mandature, le Département mettra en œuvre le grand chantier du musée historique de l'Habitation et de l'Esclavage à Villèle, soutiendra la création de supports d'appropriation du patrimoine par le grand public et de parcours mémoriels. Il encouragera la réhabilitation de lieux historiques et patrimoniaux et le tourisme culturel sur ses sites culturels.

Afin de démocratiser l'accès à la culture, des supports inventifs seront déployés en direction des publics sociaux, en particulier les personnes âgées et les personnes porteuses de handicap. Le Département continuera de soutenir les projets des artistes, des associations culturelles, des lieux de culture, en accordant une attention particulière aux projets privilégiant l'accessibilité, la

tarification modérée, la délocalisation, l'éducation artistique et culturelle....

**Dans le domaine du sport, la Collectivité souhaite augmenter le nombre de clubs bénéficiaires de ses subventions, tout en initiant ou en accompagnant des projets de structuration des sports émergents, notamment les sports de pleine nature. Dans le même temps, il renforcera son soutien au sport de haut niveau.**



AGRICULTURE

## AVEC VOUS POUR CRÉER UNE AGRICULTURE LOCALE ET RESPONSABLE POUR L'AVENIR DE NOTRE ÎLE

### 6 - ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Département poursuivra la mise en œuvre du plan AGRIPéi 2030, qui a l'ambition de développer l'agriculture réunionnaise en privilégiant un modèle familial, durable et diversifié. L'atteinte de cet objectif passe par la préservation du foncier agricole et la remise en culture des terres en friches, qui sera amplifiée.

« Produire plus et produire mieux », en soutenant la diversification végétale et animale des exploitations, reste le principe directeur de l'action de la Collectivité. L'import-substitution est en effet le principal moyen de conforter la souveraineté alimentaire de La Réunion. Le Département interviendra également en aval des filières de production, afin de faciliter la transformation

des produits locaux et la commercialisation en circuits courts, et de renforcer la visibilité des produits péi sur les différents segments du marché.

Une marque collective territoriale au bénéfice exclusif des produits agricoles 100% péi sera créée, ainsi qu'une ferme expérimentale, vitrine de l'action de la Collectivité destinée à favoriser l'installation, la formation, et l'insertion des jeunes dans les métiers de l'agriculture.

**Le Département poursuivra enfin son action structurante dans la gestion de l'eau agricole afin d'irriguer 1 500 hectares supplémentaires.**



## AVEC VOUS POUR AGIR DURABLEMENT ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE



### 7 - FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Le Département s'engage à valoriser les territoires ruraux, notamment dans les Hauts, dans sa stratégie d'aménagement. L'équipement du territoire sera rééquilibré, en portant une attention particulière à la micro-région Est, moins dotée que les autres en équipements structurants.

Le soutien aux communes sera également **conforté à travers le Pacte de solidarité territoriale** (aides au fonctionnement et aux investissements). Un programme d'amélioration et de développement du réseau routier départemental sera d'autre part mis en œuvre.

En tant qu'autorité de gestion du programme FEADER et en liaison avec le projet AGRIPéi 2030, la Collectivité mobilisera les dispositifs européens comme levier de développement des projets portés par les acteurs locaux.

Elle s'attachera dans le même temps à créer de l'activité sur le foncier qu'elle maîtrise, notamment dans la zone arrière portuaire, ou autour de la ressource thermique de Cilaos.

Propriétaire d'un patrimoine naturel d'exception, le Département poursuivra l'aménagement des grands sites et la mise en valeur des paysages de l'île afin de répondre aux exigences d'un tourisme d'excellence, tout en accompagnant le développement de l'agritourisme.



1 million  
d'Arbres  
POUR LA RÉUNION

### 8 - PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

En mars 2021, la Collectivité a adopté le Plan Départemental de Transition Écologique et Solidaire, feuille de route qui guidera son action dans les prochaines années. Dans ce cadre, la politique du Département visant à inverser la tendance à la perte de biodiversité sera renforcée, avec des programmes ambitieux de lutte contre les espèces invasives et de reboisement de l'île. Le plantation d'1 million d'arbres, dans le milieu naturel et dans les espaces publics urbains et périurbains, est notamment en cours de mise en œuvre.

Avec l'Office de l'eau, un programme de rénovation des réseaux d'eau potable sera également lancé, tout comme un programme d'équipement des ménages pour le stockage et de réutilisation de l'eau de pluie.

Dans le domaine de la production agricole, le Département soutiendra le développement des productions bio locales et de l'agroforesterie.

**Le Département veut devenir une Collectivité à électricité positive dès 2023, réduire sa production de déchets non recyclables, promouvoir l'achat local et durable... Son administration fera évoluer ses pratiques afin d'atteindre ses objectifs et des actions seront menées pour impliquer toutes les générations dans la transition écologique.**

## AVEC VOUS POUR RENFORCER NOS LIENS DANS L'OcéAN INDIEN

### 9 - DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OcéAN INDIEN

La politique de coopération régionale du Département vise à un développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Ses actions doivent bénéficier aux populations concernées et contribuer à renforcer les compétences de ses partenaires.

Le Département continuera à soutenir les programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de long terme en Indianocéanie, en particulier à Madagascar et aux Comores : échanges de bonnes pratiques agricoles, transfert des innovations contribuant à la réduction de la pauvreté, à l'accès à l'eau et à

l'éducation, à la préservation de l'environnement... La Collectivité renforcera son soutien aux échanges d'expertise réciproques à l'échelle régionale et à la valorisation des compétences réunionnaises dans les domaines de l'agriculture, de la maîtrise de l'eau, de l'enseignement du français...

**Le renforcement des liens entre les populations de l'océan Indien reste une priorité pour le Département dans les domaines de la culture et du sport. Le soutien aux missions de Volontaire du Service Civique à l'international et de Volontaire de Solidarité Internationale sera maintenu. Dans un esprit de réciprocité, l'accueil de jeunes volontaires de pays de la zone sera encouragé.**



MODERNISATION  
DE L'ACTION PUBLIQUE

## AVEC VOUS POUR FACILITER LA VIE DE TOUS LES RÉUNIONNAIS ET DE CHAQUE CITOYEN

### 10 - SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Le Département a l'ambition de mener une action publique davantage orientée vers l'utilisateur, plus efficace dans la réponse à ses besoins, plus transparente dans ses résultats. La simplification des processus et des procédures impliquera des adaptations de son organisation et de ses modes de gestion, ainsi qu'un accompagnement au changement. L'amélioration de l'accueil et la modernisation du versement des aides s'appuieront notamment sur de nouveaux outils numériques.

L'expérimentation sera encouragée et le Département mettra en place des formations sur la conduite de projets et des méthodes d'innovation publique afin d'essayer de nouvelles pratiques dans l'ensemble des services. L'évaluation et la mesure de la performance seront développées, dans le but de déceler les

dysfonctionnements, de corriger et de réorienter les projets si besoin.

**Le Département poursuivra l'exercice de transparence engagé depuis 2018, permettant aux citoyens de s'assurer que les comptes de la Collectivité sont sincères. La communication sur ses projets sera favorisée par la mise en œuvre de l'open data (publication des données). Des solutions seront également expérimentées pour mieux associer les citoyens à la construction des politiques publiques départementales.**



# AVEC VOUS



**Pour créer un vivre ensemble qui favorise  
l'inclusion de tous et de chacun**



**Pour amener toutes les générations sur  
le chemin de leur réussite**



**Pour créer une agriculture locale et  
responsable pour l'avenir de notre île**



**Pour agir durablement et préserver notre île**



**Pour renforcer nos liens dans l'océan indien**



**Pour faciliter la vie de tous les Réunionnais  
et de chaque citoyen**